SOCIETE FRANÇAISE DE MEDECINE PERINATALE

SFMP

A l'intention des professionnels de périnatalité Rhône Alpes

Cher(e) Collègue,

La Société Française de Médecine Périnatale (SFMP) a décidé de modifier l'organisation de son congrès annuel et nous souhaitons vous en faire part. L'impératif est de maintenir une attractivité à cette manifestation pour l'ensemble des professionnels de la périnatalité alors que la fréquentation, ces dernières années, avait plutôt tendance à diminuer. Ceci pouvait s'expliquer par plusieurs raisons :

- Le choix d'organiser le congrès dans différentes villes de notre territoire national depuis maintenant plus de 40 ans apparait une contrainte pour beaucoup de congressistes, les acheminements vers certaines villes ne comportant pas toujours les moyens de transports adéquates. C'est un inconvénient certain pour la fréquentation du congrès.
- La publicité du congrès, la communication générale faite autour de cette manifestation pouvait paraitre insuffisante et inadaptée aux moyens actuels de diffusion. Dans ce contexte, le Conseil d'Administration a fait le choix de changer de prestataire pour l'organisation du congrès, ce qui sera effectif à partir de 2017.
- Le congrès annuel doit tout particulièrement attirer les jeunes professionnels qui fréquentent irrégulièrement notre manifestation. Pour cela, la création du conseil scientifique, depuis maintenant plusieurs années, a largement contribué à renforcer la qualité des programmes abordés. Cet effort doit être poursuivi et soutenu.

Une des décisions majeures prise en Conseil d'Administration en cette année 2016 est d'organiser le congrès uniquement sur 2 ou 3 grandes villes françaises, situées dans de grandes régions reconnues pour leur culture périnatale et susceptibles d'intéresser une large communauté obstétrico pédiatrique. Particulièrement bien desservies par les transports, elles seront de ce fait attractives. Le fait d'organiser sur des intervalles courts une même manifestation permet d'avoir des prix intéressants pour les locations de salle de congrès. Deux villes sont d'ores et déjà choisies pour les prochaines manifestations : Lyon pour 2017 (18 au 20 octobre) et 2019 et Marseille pour 2018.

Le rôle des professionnels locaux ne sera plus du tout similaire à celui que nous avons connu dans les organisations antérieures. Il ne leur sera plus demandé une participation active pour l'organisation logistique du congrès et des soirées, l'ensemble de la manifestation étant prise en charge par le prestataire extérieur. Néanmoins, ce choix peut avoir un impact sur l'organisation de vos manifestations régionales de périnatalité et c'est la raison pour laquelle nous souhaitions vous informer personnellement cette décision.

Les membres du bureau restent à votre entière disposition pour toute information complémentaire

Recevez, Cher(e) Collègue, l'expression de nos sentiments amicaux.

Pour le bureau de la SFMP,

Pr T Debillon (Vice – président)